



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat Général

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

*Cellule d'Ingénierie et de Servitudes
Section Sites et Servitudes*

MEMOIRE EXPLICATIF

Concernant le projet d'établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles au bénéfice du centre de :

NOIRMOUTIER-EN-L'ILE/R DE LA PREE AUX DUCS (Vendée), n° ANFR : 085 014 0113

Dossier	Commentaires
<p>1 – <u>Emplacement du centre.</u></p> <p>Département de la Vendée Commune de NOIRMOUTIER-EN-L'ILE Lieu dit RUE DE LA PREE AUX DUCS Coordonnées géographiques Longitude : 002°W15'22.45" Latitude : 47°N00'14.61" Altitude : 1 mètres NGF</p> <p>2 – <u>Nature du centre.</u></p> <p>3 – <u>Rappel des textes établissant les servitudes.</u></p> <p>Les servitudes qui font l'objet du présent projet seront établies conformément aux dispositions du code des postes et des communications électroniques (art. L 54 à L 56 et art. R 21 à R 26).</p> <p>4 – <u>Etendue et nature des servitudes projetées.</u></p> <p>4a – <u>Limites des zones de dégagement.</u></p> <p>Il sera créé autour du centre :</p> <p>- une zone secondaire de largeur 123 mètres et de longueur 2000 mètres.</p>	<p>Les coordonnées géographiques sont exprimées en degrés, minutes et secondes (WGS84). La longitude est comptée à partir du méridien origine de Greenwich.</p> <p>Station de terre du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vendée (85).</p> <p>Les limites de ces zones sont figurées sur les plans joints :</p> <p>- en noir pour la zone secondaire.</p>

Dossier	Commentaires
<p>4b – Limite de cote des obstacles fixes ou mobiles dans les zones de dégagement.</p> <p>Dans les zones de dégagement, il sera interdit, sauf autorisation du ministre de l'intérieur, de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède les cotes définies ci-après :</p> <p>- hauteur maximale autorisée dans la zone secondaire de dégagement : 12 mètres hors-sol.</p> <p>4c- Etendues boisées.</p> <p>5 – <u>Obstacles existant dans les zones de servitudes envisagées.</u></p>	<p>Service à consulter seulement pour demande de dérogation :</p> <p style="text-align: center;">MONSIEUR LE PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE OUEST S.Z.S.I.C. 2 Place Saint Méline CS 96417 35064 RENNES CEDEX</p> <p><u>Tél.</u> : 02 99 67 80 12 02 99 67 80 13</p> <p>Pas de déboisement envisagé.</p> <p>Néant à la connaissance du demandeur.</p>

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat Général

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

*Cellule d'Ingénierie et de Servitudes
Section Sites et Servitudes*

MEMOIRE EXPLICATIF

Concernant le projet d'établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles au bénéfice du faisceau hertzien :

**De NOIRMOUTIER-EN-L'ILE/R DE LA PREE AUX DUCS (Vendée), n° ANFR : 085 014 0113
à NOTRE-DAME-DE-MONTS/GRANDE CROIX (Vendée), n° ANFR : 085 014 0114**

Dossier	Commentaires
<p>1 – <u>Parcours du faisceau.</u></p> <p>Station terminale A Département de la Vendée Commune de NOIRMOUTIER-EN-L'ILE Lieu dit RUE DE LA PREE AUX DUCS Coordonnées géographiques Longitude : 002°W15'22.45" Latitude : 47°N00'14.61" Altitude : 1 mètres NGF</p> <p>Station terminale B Département de la Vendée Commune de NOTRE-DAME-DE-MONTS Lieu dit GRANDE CROIX Coordonnées géographiques Longitude : 002°W05'57.70" Latitude : 46°N50'19.10" Altitude : 3 mètres NGF</p> <p>2 – <u>Rappel des textes établissant les servitudes.</u></p> <p>Les servitudes qui font l'objet du présent projet seront établies conformément aux dispositions du code des postes et des communications électroniques (art. L 54 à L 56 et art. R 23 à R 26).</p>	<p>Les coordonnées géographiques sont exprimées en degrés, minutes et secondes (WGS84). La longitude est comptée à partir du méridien origine de Greenwich.</p>

Dossier	Commentaires
<p>3 – <u>Etendue et nature des servitudes projetées.</u></p> <p>3a – Limites de la zone spéciale de dégagement.</p> <p>Entre les deux stations mentionnées plus haut, il est créé une zone spéciale de dégagement dont la largeur est fixée à 123 mètres. Cette zone est figurée en VERT sur le plan joint.</p> <p>3b – Limite de cote des obstacles fixes ou mobiles dans la zone spéciale de dégagement.</p> <p>Dans la zone spéciale de dégagement ainsi définie, il sera interdit, sauf autorisation du ministre de l'intérieur, de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède les cotes rapportées au nivellement mentionnées sur la coupe de terrain du plan joint.</p> <p>3c- Etendues boisées.</p> <p>4 – <u>Obstacles existant dans les zones de servitudes envisagées.</u></p>	<p>Service à consulter seulement pour demande de dérogation :</p> <p style="text-align: center;">MONSIEUR LE PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE OUEST S.Z.S.I.C. 2 Place Saint Méline CS 96417 35064 RENNES CEDEX</p> <p>Tél. : 02 99 67 80 12 02 99 67 80 13</p> <p>Pas de déboisement envisagé.</p> <p>Néant à la connaissance du demandeur.</p>

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 Secrétariat Général
 D.S.I.C. / C.I.S.
 PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE
 PLACE SAINT ETIENNE
 31038 TOULOUSE CEDEX
 Faïceau hertzien
 de NORMOUTIER-EN-L'LE/R DE LA PREE AUX DUCS
 à NOTRE-DAME-DE-MONTS/GRANDE CROIX

Service à consulter seulement
 pour demande de dérogation
 MONSIEUR LE PREFET
 DE LA ZONE DE DÉFENSE OUEST
 S.Z.S.I.C.
 2 Place Saint Méloine
 CS 95417
 35064 RENNES CEDEX

STATION : NORMOUTIER-EN-L'LE/R DE LA PREE AUX DUCS
 RUE DE LA PREE AUX DUCS

NORMOUTIER EN L'LE
 N° ANFR : 025 014 0113
 Coordonnées géographiques (WGS-84)
 - longitude : 002W1522.45
 - latitude : 47N0014.81
 - altitude : 15.00 m NGF

Caractéristiques techniques
 - support d'antennes : - bâtiment de 14.00 m
 - altitude de l'antenne : 15.00 m NGF
 - cote sommitale : 15.00 m NGF

STATION : NOTRE-DAME-DE-MONTS/GRANDE CROIX
 GRANDE CROIX

NOTRE DAME DE MONTS
 N° ANFR : 025 014 0114
 Coordonnées géographiques (WGS-84)
 - longitude : 002W0537.70
 - latitude : 44N0219.10
 - altitude : 3.00 m NGF

Caractéristiques techniques
 - support d'antennes : - pylône de 16.00 m
 - altitude de l'antenne : 80.00 m NGF
 - cote sommitale : 93.00 m NGF

SERVITUDES DE PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES

STATION DE : NORMOUTIER-EN-L'LE/R DE LA PREE AUX DUCS

- Une zone secondaire rectangulaire
 de largeur 123 m et de longueur 2000 m
 dans laquelle toute construction nouvelle,
 fixe ou mobile sera limitée à une hauteur de 12 mètres.

STATION DE NOTRE-DAME-DE-MONTS/GRANDE CROIX

- Une zone secondaire (cercle) de rayon 250 m
 dans laquelle toute construction nouvelle, fixe ou mobile
 sera limitée à une hauteur de 65 m.

Zone spéciale de dégagement de 123 mètres de largeur sur une longueur de 19.685 m.
 Dans cette zone toute construction nouvelle, fixe ou mobile, sera limitée aux altitudes NGF
 reportées, en caractères gras, sur le profil et le tracé de faisceau.

DEPARTEMENTS ET COMMUNES GREVES DE SERVITUDES

VENDEE (85)

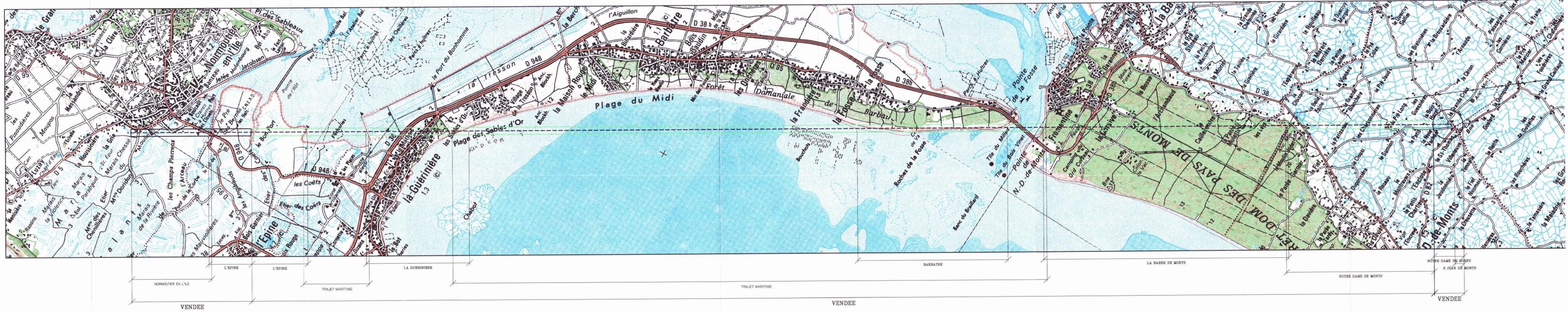
TRAJET MARITIME

BARBATRE
 L'EPINE
 LA BARRE DE MONTS
 LA GUERINIÈRE
 NOTRE DAME DE MONTS
 S JEAN DE MONTS

PLAN n° 85-018-FH du 20 mai 2008

- longueur du faisceau : 21928 km
 - échelle d'entrée : 1:20000
 - échelle de sortie : 1:25000
 - échelle des hauteurs : 1:2000
 - limites administratives :
 - zone spéciale de dégagement :

"SCAN 50 © IGN - 1999 - Application redélétrique"



VENDEE

TRAJET MARITIME

VENDEE

VENDEE